



TSA VIABILITE

Dérogation à la C51 pour 15€38 BRUTS mensuels !

Voilà toute la considération que notre Direction a à l'égard de nos hommes en jaune :

15€38 bruts mensuels, soit 200€ bruts pour 13 mois pour lui permettre de déroger aux dispositions de la C51 et de la C37, c'est affligeant !

Lors de la réunion de négociation Viabilité du 8 décembre 3 points ont été abordés :

➤ **Les dispositions conventionnelles viabilité :**

La Direction prétend ne pas les remettre en cause en imposant des postes sur le TSA.

Alors pourquoi vouloir un accord de méthode ou un relevé de décisions ?

Parce que les dispositions de la C51 sont très précises et ne permettent aucune interprétation.

➤ **Les compteurs d'heures (HS, HI et RC) :**

La Direction est seule responsable du nombre conséquent d'heures que les OA ont cumulées !

Le manque d'effectifs ne permet pas aux salariés de bénéficier de leurs repos comme ils le souhaitent et leurs demandes sont, pour ainsi dire, toujours refusées.

Les compteurs vont donc être mis à zéro au 31 décembre 2022 car toutes ces heures seront placées sur le CET et pourront peut-être être abondées.

Dès 2023, les OA auront la possibilité d'avoir un compteur d'heures de 35h annuelles maxi reportables sur l'année suivante.

➤ **Impact de la planification de postes sur les TSA :**

La Direction a estimé à 200€ bruts annuels, la rémunération engendrée par l'application actuelle de la C51 et de la C37 !

C'est à se demander d'où elle sort ce chiffre car d'après quelques bulletins de salaires que la CGT a épluchés, le montant des accessoires perçus varie, selon les sites, de 900€ à 4000€ annuels.

La Direction a donc jugé que 200€ bruts, intégrés au 1^{er} janvier 2023 dans le salaire, compensera largement l'intégration des postes sur les TSA. Peu importe le nombre de postes. Et ce sera pareil pour tout le monde.

Vous l'aurez compris, il s'agit là d'une grosse arnaque et c'est encore et toujours sur le dos des salariés que la Direction va faire des bénéfices. D'autant que l'on peut d'ores et déjà prédire que désormais, nous verrons le nombre de postes sur les TSA augmenter d'année en année.

Nous avons mis en garde les autres OS, sur le fait que les OA sont plus que défavorables aux postes sur leur TSA et la grève des 26 et 27 septembre 2022, largement suivie, en est la preuve !

Alors si voulez que vos droits soient respectés, n'hésitez pas à interpeller l'ensemble des Organisations Syndicales en leur signifiant votre désaccord.

C'est URGENT !